

FONDS DE LUTTE

CONTRE LA **PAUVRETÉ**

PAR LA **RÉINSERTION AU TRAVAIL, C'EST EN MARCHÉ !**

Le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail est prêt à accueillir des projets qui faciliteront l'accès à l'emploi aux personnes les plus démunies de la société.

Les personnes ou les organismes intéressés à soumettre des projets pour l'insertion à l'emploi, la formation et la préparation à l'emploi et les projets de création d'emplois, peuvent le faire dès maintenant en s'informant auprès des directions régionales du réseau Travail-Québec ou des centres Travail-Québec.

Le financement du Fonds est assuré par une contribution de 250 millions de dollars sur trois ans provenant des travailleurs, des travailleuses et des employeurs du Québec. Un montant de 83 millions de dollars est prévu pour l'année 1997-1998. Le Fonds est géré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Louise Harel
La ministre d'État
de l'Emploi et de la Solidarité

Québec ☐☐



Parce que l'avenir nous tient à cœur.

C'est en nous impliquant aujourd'hui dans des entreprises d'ici que nous créons des emplois pour demain.

 Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
FTQ

 1957-1997
40 ans
Plus de cent ans d'histoire

 LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

(514) 383-8000 1 800 361-5017